



Synthèse

---

# L'Université et la ville

## Synthèse du séminaire d'échanges techniques

28 novembre 2019,  
ENSAP Lille

---

L'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), en présence de son directeur François Andrieux a accueilli, ce séminaire consacré aux relations entre l'Université et la ville.

L'enseignement supérieur occupe une place majeure dans la métropole lilloise, et constitue un atout de l'attractivité du territoire qui mériterait d'être davantage mis en valeur.

A l'image de la métropole lilloise polycentrique, l'enseignement supérieur est réparti en plusieurs pôles, ce qui renforce son caractère métropolitain.

Avec 118 000 étudiants, l'enseignement supérieur a un impact remarquable tant sur le plan urbain, par son emprise et son patrimoine, que par sa portée économique, culturelle et sociale, en tant que grand générateur de flux, ou encore comme élément d'identité du territoire. Ainsi, l'enseignement supérieur génère près de 15 000 emplois directs pour un budget direct de 1,4 milliard d'euros. Pour les mêmes raisons que l'Université, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) nécessite un regard particulier, à la fois en tant que fonction métropolitaine structurante que générateur de flux.

Au-delà de leur mission d'enseignement et de recherche, les établissements de l'enseignement supérieur, font face aujourd'hui à d'importantes évolutions institutionnelles (comme l'autonomie des établissements, la fusion des universités publiques, la récurrence des appels à projets nationaux...) et resserrent les liens plus étroit avec le territoire, rompant ainsi avec une certaine réputation d'extra territorialité. L'État incitant les universités à valoriser leur patrimoine, bâti ou non, sous un angle financier mais aussi sous la forme d'externalités positives : mixité des usages, transition écologique, tiers-lieux... L'Université se trouve placée au cœur de grands enjeux sociétaux, sur lesquels il a paru intéressant de débattre.

L'Agence participe à ces réflexions en veillant à préserver une approche globale du sujet traitant à la fois de l'impact économique de l'enseignement supérieur, de la valorisation de son patrimoine, du logement des étudiants ou encore par la diffusion de données générales. Plusieurs rencontres ont déjà été organisées, sur l'historique d'implantation et de développement des campus ou encore sur un benchmark des écosystèmes universités, collectivités entreprises nationaux et européens. Ce séminaire a pour objet d'appréhender la posture actuelle des établissements au regard de leur intégration urbaine, décliné notamment en trois focales, renvoyant à des jeux d'échelles et de partenariats complémentaires : les tiers lieux, les politiques de mobilités et l'espace public.

**L'objectif de ce séminaire est avant tout de mutualiser une connaissance des projets portés par l'enseignement supérieur, de croiser les expériences, de partager les sources d'inspirations, les leviers, les freins, afin de porter une réflexion commune à l'échelle de la métropole lilloise.** Sont réunis à cette occasion des techniciens issus de la MEL, du rectorat, de la Communauté d'Universités et Etablissements Lille Nord de France (Comue), des villes, de la Région, du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous), de l'Université de Lille, de la Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille (FUPL) ou encore des écoles.

# Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur rapport à la ville

L'Université de Lille n'est pas issue d'une longue tradition intellectuelle comme à Montpellier ou à Oxford, elle a été créée pour les besoins de la société locale, dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, grâce à l'action conjointe de l'industrie et de la municipalité. A ce jour, l'Université reste apparemment peu consciente de l'importance de la place qu'elle occupe pour le territoire et réciproquement.

Du point de vue de son implantation urbaine, quatre temps peuvent être identifiés :

- **Jusqu'à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale**, un développement opportuniste, sur des terrains d'extension de la ville dans la 2<sup>nd</sup>e moitié du XIX<sup>ème</sup> ; si les bâtiments sont monumentaux et symboliques dans leur architecture, ce n'est pas le cas dans l'espace public : ils sont implantés en alignement de rue et non en perspective axiale ;
- **de la première guerre mondiale jusqu'aux années 60**, un développement également opportuniste, sur les terrains libérés par le démantèlement des remparts, aux abords immédiats de la ville, c'est le cas du CHU notamment ;
- **à partir des années 60**, le temps des campus, dans une logique d'extériorisation des pôles universitaires ;
- **fin 1980**, un retour dans la ville, dans la cadre d'une stratégie urbaine liée à la ville renouvelée, notamment la faculté de droit à Moulins, mais surtout les diverses implantations à Roubaix et Tourcoing.

Depuis 15 ans, il est plus difficile de dégager une tendance forte. On assiste à la fois à un retour sur les implantations historiques (Sciences Po), une recomposition en campus et à l'entre soi (EDHEC) ou encore à un développement au sein des pôles économiques (Euratechnologies, Plaine images...).



**118 000**  
ÉTUDIANTS INSCRITS  
DANS LA MÉTROPOLE



**1/10**  
DES HABITANTS  
DE LA MÉTROPOLE  
EST ÉTUDIANT



**28 %**  
D'ÉTUDIANTS INSCRITS  
DANS UN ÉTABLISSEMENT  
PRIVE

**55 000**  
ÉTUDIANTS  
À LILLE

**3 000**  
ÉTUDIANTS  
À TOURCOING

Ligne 2

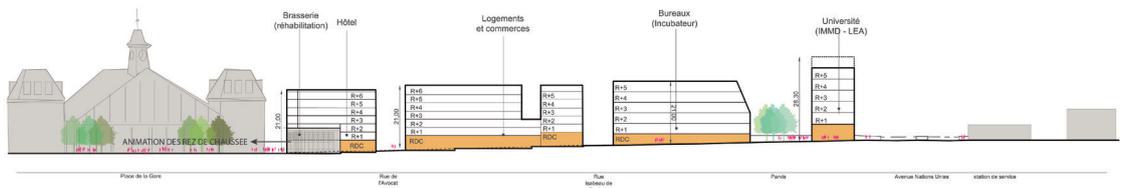
Ligne 1

**10 500**  
ÉTUDIANTS  
À ROUBAIX

**41 000**  
ÉTUDIANTS  
À VILLENEUVE D'ASCO

Total : soit 109 500 / 118 000 étudiants

source : Mémo ESRI - ADULIM 2019



© SAJ KVDS

l'université  
de Lille

## FAIRE CAMPUS, L'EXEMPLE DE L'ÎLOT GARE À ROUBAIX

Philippe Ravier, Directeur de la Stratégie et de la Programmation Immobilière, Université de Lille

L'Université de Lille, fusionnée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, possède un patrimoine immobilier et foncier extrêmement vaste, dispersé dans la métropole lilloise et répondant à des logiques de développement différentes. En quelques chiffres : 65000 étudiants, 6300 personnels, 6 campus, 9 sites isolés, 140 hectares de foncier, 161 bâtiments, 600000 m<sup>2</sup> de bâtiments, 6000 places de stationnement. Le campus de l'îlot gare à Roubaix, porteur d'une forte

mixité programmatique, est la dernière intervention urbaine majeure de l'Université de Lille. Le campus regroupe l'IMMD (institut du marketing et du management de la distribution), LEA (langues étrangères appliquées) et l'IUT (institut universitaire de technologie), ainsi qu'un hôtel, une supérette et des logements Crous. Jusqu'alors multisite, ces établissements étaient dispersés sur le territoire roubaisien, pour former à présent un campus unique. Ce regroupement a été motivé par des besoins différents, étroitesse et inadaptation des locaux, éloignement des services, sécurité, contexte urbain..., quand bien même les implantations d'origine ne remontaient qu'à 20-30 ans.

Les formations concernées étant en lien étroit avec la ville et l'économie locale, le projet était de rester à Roubaix mais le Plan Campus et le lancement d'études par la ville ont été un déclencheur pour se projeter sur le site de l'îlot gare. Ce secteur, alors perçu comme peu fréquentable, a nécessité **un fort accompagnement de la ville** et des services de Police. L'enquête de sûreté et de sécurité publique s'est intéressée à l'impact de l'université dans le secteur : flux, stationnement, création d'activités... L'acquisition du foncier disposait d'un droit à construire qui intégrait les droits d'aménagements. Le travail de la SEM Ville renouvelée a permis de travailler les fiches de lots ainsi que les coûts pour rendre le projet possible. Les fiches de lots très contraignantes ont per-

mis d'instaurer un dialogue propice à accroître la qualité du projet et la compatibilité de l'université avec la ville.

Encore introvertie, les universités sont poussées par la loi « Autonomie des universités » de 2007 vers davantage de partenariats. Si le Plan Campus a permis d'ouvrir un dialogue avec le territoire et ses opérateurs, bénéfique pour la qualité des projets, les partenariats sont encore trop souvent perçus comme des contraintes. **La fusion des universités a, quant à elle, permis une montée en visibilité sur le territoire et la constitution d'un regard plus macroscopique.** Une stratégie métropolitaine est, ce faisant, nécessaire pour accroître sa lisibilité.

## L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE : L'AMBITION D'ÊTRE UN DÉMONSTRATEUR POUR LA VILLE DE DEMAIN

*Yohann Rogez, Responsable du Programme Live Tree,  
Université catholique de Lille*

Pour l'Université catholique l'enjeu est de mettre en œuvre **la transition écologique dans une ville ancienne et dense**, en adéquation avec les valeurs éthiques portées par l'institution. Or aujourd'hui, les villes ne sont pas équipées pour faire face aux enjeux climatiques. Si on parle de smart city depuis 15 ans, c'est bien REV3 et l'intervention de Jérémie Rifkin qui a permis d'identifier les piliers de transition de la région. L'Université catholique se positionne comme un acteur de la ville, démonstrateur de bonnes pratiques, pour faire preuve de résilience environnementale.

Pour cela, l'Université catholique veut devenir un campus apprenant, inscrit dans son écosystème local. C'est donc une approche transverse, globale et interconnectée qui se concrétise par le fait de :

- **créer de nouvelles formations**
- **la co construction** (le quartier, les habitants, les entreprises, les élus),... soit 20000 habitants et 20000 étudiants.
- **expérimenter** avec des bâtiments démonstrateurs socio-techniques, en dehors des laboratoires.

L'Université catholique souhaite créer des lieux mixtes, ancrés dans la ville.

Rizomm est le premier bâtiment démonstrateur, éco-consommateur qui produit, stocke et fournit en temps réel et en fonction des besoins d'énergie. Le bâtiment est équipé de 1100 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ainsi que 500 capteurs nécessaires à la collecte de données pour le pilotage du site. S'il est décidé d'avoir un poste de pilotage à l'échelle du quartier, des questions juridiques se posent aujourd'hui concernant l'interconnexion de smart buildings permettant des échanges de flux. Outre les objectifs d'efficacité énergétique (technique), l'objectif est également la sobriété énergétique, qui passe par l'usage. **L'usager n'est pas effacé derrière la technique ; l'usager garde la main.** Un nouvel emploi, le smart building officer, a ainsi vu le jour afin d'accompagner la gestion du site. L'objectif plus global est d'apprendre le vivre ensemble et de partager l'espace urbain. Pour cela, il faut réaliser ce qui a été théorisé.



© Université Catholique de Lille



© Université Catholique de Lille

l'université  
de Lille

l'université  
catholique

## RETOUR DE SCIENCES PO DANS LE QUARTIER UNIVERSITAIRE HISTORIQUE : SATISFACTION DES BESOINS UNIVERSITAIRES ET ANCRAGE LOCAL

*Pierre Mathiot, Directeur, Sciences Po Lille*

Pour les étudiants, l'attractivité du territoire ne dépend pas du volume d'étudiants. Les pôles les plus attractifs aujourd'hui sont des villes à dimension familiale, plus agiles, plus vertes, comme Angers ou Poitiers. **La qualité des bâtiments, l'originalité, les biens culturels, le logement... sont autant d'éléments d'attractivité** qui entrent en compte dans la compétition que se livrent les villes universitaires au national comme à l'international.

Sciences Po Lille, est créé en 1991, d'abord au sein de l'École supérieure de journalisme (ESJ), puis rejoint en 1996 la rue de Trévis, dans une ancienne filature Le Blan. Au même moment, la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales s'implante également dans le quartier, dans une logique de redynamisation du quartier, avec des effets finalement assez limités. **Les effectifs croissants de l'école**, notamment liés à un cursus de formation passant de 3 à 5 ans, obligent à repenser les besoins immobiliers de l'école. Le projet initial prévoit un redéploiement sur site. La complexité d'un agrandissement du lieu d'origine (pollution des sols notamment) les problèmes d'insécurité, perçus ou réels, ou encore les travaux au long court, liés au projet de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) du secteur de la Porte de Valenciennes, ont incité à la recherche d'une nouvelle implantation. De plus, la dimension de réputation est forte pour un établissement tel que Sciences Po ; l'attractivité de l'établissement est aussi d'être située en cœur de ville.

Finalement, Sciences Po Lille s'implante dans l'ancienne faculté de lettres ainsi que dans la bibliothèque qui lui fait face, à proximité de l'ESJ. L'école renoue avec la tradition universitaire du quartier Saint-Michel, non sans faire craindre la constitution d'un pôle étudiant trop important, porteur de nuisances. Après avoir convaincu la Ville de Lille, propriétaire des deux bâtiments, il fallait parvenir à une livraison concomitante des deux bâtiments. Les travaux, d'un montant de 22 millions d'euros, ont bénéficié de financements du contrat de plan Etat-Région (CPER) ainsi que de reliquats du Plan Campus. Si l'école ne paye pas de loyer, elle maintient le site en état, ce qui constitue déjà une charge importante.

La bibliothèque, bénéficiaire du plan « bibliothèque ouverte » porté par l'Etat, bénéficie de la plus large amplitude d'ouverture en France. Victime de son succès, elle est accessible à tout étudiant. Auparavant impliqué dans la vie du quartier de Moulins, **Sciences Po poursuit ce maillage dans son quartier actuel**. Outre les conférences, qui accueillent un public extérieur important, l'école est impliquée dans le réaménagement de la place Philippe Lebon voisine. Un travail sur l'espace public, notamment en faveur d'une piétonisation de la rue séparant l'école de la bibliothèque, est également en cours pour que l'usage universitaire imprègne les usages de la ville.

A ce jour, il n'y a pas de stratégie commune des établissements d'enseignement supérieur. Apporter ensemble des réponses, tout en prenant en compte la diversité des profils étudiants (étudiants issus d'autres régions, habitant à proximité de la métropole ou cohabitants) est un enjeu pour demain.

© Max Lerouge - MEL



© Sciences Po Lille

## L'INFLUENCE DE LA MAITRISE DE LA PROPRIÉTÉ

Eric Gueno, directeur du Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire de Saint Briec, s'interroge sur la propriété des bâtiments universitaires, qui s'avère renvoyer à des réalités bien différentes :

- Sciences Po Lille est locataire de la Ville de Lille, à titre gratuit pour une partie des bâtiments, sur la base d'une convention de 1894. D'autres parties, dont la bibliothèque, font l'objet d'un loyer, au grand étonnement de l'administration des domaines.
- L'Université de Lille est, selon les sites, locataire de l'Etat, de la ville sous le même régime de convention que Sciences Po ou encore propriétaire de bâtiments, construits sur fonds propres.
- La FUPL, elle, a dans son ADN d'être propriétaire et réussit à avoir des coûts d'exploitation faible grâce à des usages maîtrisés.

Blandine Ménager, du service Planification Prospective et Grand Projet urbain à la Ville de Villeneuve d'Ascq, nous rappelle qu'à l'époque du Plan Campus, Valérie Péresse souhaitait procéder à la dévolution du patrimoine aux universités. Pour l'Université de Lille, l'amputation de 50 % des produits de cession au profit de l'État est un frein majeur à l'engagement d'une politique immobilière ambitieuse. Par ailleurs, l'État est propriétaire d'un grand nombre d'implantation mais ce sont les établissements qui assument de fait les charges du propriétaire. A titre d'exemple, dans son ancienne implantation, rue de Trévisse, Sciences Po a investi sur fonds propres 1,5 millions d'euros de travaux dans le bâtiment, qui reste propriété de l'État et de la ville. L'école espère pouvoir en récupérer une partie si le site est vendu. Pierre Mathiot indique également que seuls 4 sites en France ont bénéficié de la dévolution. Par ailleurs, les acteurs publics ou privés ne sont pas soumis aux mêmes contraintes et délais. Ainsi, le projet de déménagement de l'EDHEC était concomitant à celui de Sciences Po, mais Sciences Po a finalement emménagé 4 ans après l'EDHEC. Enfin, pour ce qui est du développement d'activités non universitaires sur les campus, l'Université de Lille travaille actuellement à un schéma pluriannuel immobilier afin de rendre les implantations plus cohérentes.

## LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

L'enquête sur les conditions de vie étudiante a mis en évidence que la moitié des étudiants qui logent dans le quartier de Moulins à Lille y étudient également alors que les étudiants inscrits à Roubaix sont peu nombreux à y loger. Louise Rolland Guillard, chargée d'étude à l'ORES, institution porteuse de cette enquête, s'interroge donc sur les impacts attendus du logement des étudiants sur le campus de Roubaix.

Le logement n'est pas une compétence de l'Université, mais la Ville de Roubaix a porté la création de 300 logements par le Crous sur site. Un opérateur privé a également investi dans des résidences hôtelières.

Pour Pierre Mathiot, il est indispensable d'opter pour une approche plus globale de l'accueil des étudiants, avec un **Welcome Package**. Cette formule est indispensable si les écoles veulent rester attractives, notamment pour les étudiants étrangers.

Le Crous, par la voix d'Elodie Marquis, affirme sa capacité à pouvoir répondre à différents types de besoin de logements. Un des enjeux est de pouvoir construire dans tous les secteurs de la métropole. Pour la FUPL, le meilleur moyen d'encadrer la présence étudiante est de construire des résidences dédiées aux étudiants et bénéficiant d'une gestion et animation spécifique.

## LE CHAMP UNIVERSITAIRE, À LA CROISÉE DES COMPÉTENCES

Mathilde Briand, Chargée de mission médiation citoyenne et relations extérieures à la Mairie d'Orsay, interpelle l'Université catholique sur les aspects pratiques de Live Tree. Etienne De Bosiredon précise qu'ils font de l'expérimentation. Le point de bascule est peut-être que **le bilan carbone est devenu le choix numéro un**, obligeant la conception architecturale à s'adapter. Si les temporalités ne sont pas toujours aisées avec la recherche et les fonctionnements encore trop en silo, les espaces de dialogues et de faire ensemble comme les tiers-lieux sont ouverts. Comme le souligne plus globalement Claire Marie Merliot de la compagnie des tiers-lieux, *« les tiers-lieux sont une solution pour mettre en rapport les étudiants avec la ville, le territoire et entreprendre une nouvelle posture. »*

# Les tiers-lieux : pour quels publics ? Quels usages ?

En fort développement dans la métropole lilloise, les tiers-lieux sont également apparus au sein de l'Université. Ces tiers-lieux universitaires sont-ils d'ailleurs bien intégrés au réseau métropolitain des tiers-lieux ? L'appellation de tiers lieux recouvre des réalités très différentes. Espaces de travail collaboratif, lieux de créativité, ils sont des alternatives au fonctionnement traditionnel des institutions. La constitution d'une communauté y est un enjeu fort, s'appuyant à la fois sur la diversité des acteurs ainsi que sur l'animation de ces lieux.

Ces tiers-lieux induisent une mixité des usages et un croisement des flux, qu'ils soient internes aux établissements (étudiants, enseignants chercheurs, personnel administratif) ou en lien avec un public plus large. Ils permettent de développer des « soft skills » transversales, en sus des formations suivies, tournées vers la créativité ou la communication, rattachées tantôt aux politiques d'inclusion (épicerie solidaire), tantôt à l'innovation (« Fab lab ») ou encore entrepreneuriat (« Hub house »).

Le développement des tiers-lieux universitaires nous informe sur l'évolution des usages et le souhait des étudiants d'être davantage acteurs de leur environnement, qu'il soit strictement universitaire ou plus ouvert sur la ville. Enfin, cela répond à l'impulsion de l'État, qui incite les établissements universitaires à développer leurs externalités positives, allant bien au-delà de la simple valorisation financière de leur patrimoine immobilier.

## LIVE TREE : ÉTUDIANTS ET HABITANTS AU CŒUR DE PROJET COMMUN

Etienne de Boisredon, directeur des projets immobiliers,  
Université catholique de Lille

La démarche LIVE TREE, Lille Vauban-Esquermes en TRansition Energétique, Ecologique et Economique, positionne l'Université catholique comme un véritable acteur de la transition au sein du quartier : « C'est un laboratoire du vivant de demain, dont l'action commence aujourd'hui ; l'innovation au cœur d'une institution riche de son passé ». Divers exemples en font la démonstration, tout en s'inscrivant dans les trois valeurs fortes de l'Université catholique : enseignement, recherche et services à la société. Ainsi les différents labs créés, (media lab, fab lab...) sont des lieux d'inspiration, d'interactivité, qui amènent à des pratiques différentes.

- Un living lab « bien vivre ensemble » a été créé afin de déterminer et d'exprimer clarifier et porter les besoins des usagers (positionnés comme prescripteurs) au sein du quartier Humanité (Lomme et Capinghem), dont l'Université catholique a été l'aménageur (15 hectares avec établissements de santé, logements...). La démarche a été exportée dans le secteur de la Porte des Postes à Lille au sein de l'Ephad St Antoine de Padoue (350 lits) sur la thématique « bien vieillir ensemble ».

- L'Université catholique favorise également les pratiques artistiques et créatives de ses étudiants sur la base du volontariat et, les développe de plus en plus, comme des axes en tant que tels de formation, afin de faire de ses étudiants des « êtres complets ». Ainsi des lieux dédiés à aux pratiques culturelles et artistiques voient le jour sous des formes diverses. Le hangar créatif, bâtiment de 1200 m<sup>2</sup> SDP (surface de plancher), livré fin 2019, est le bâtiment le plus cher construit par l'Université catholique.

- Des potagers ont également été aménagés sur le campus, mêlant étudiants, enseignants et habitants du quartier. Une Urban Farming va également être développée au Palais Rameau.

- L'Université catholique porte aussi un projet d'utilisation de friches pour accueillir une installation sportive, un centre d'examen et un espace de stockage d'ouvrage de culture... l'exploitation serait assurée par l'Université catholique, l'usage étant partagé avec les habitants.

- Enfin, l'université porte aussi un projet de « Citizen lab », une agora citoyenne pour la vie locale pouvant accueillir 1000 personnes dans les murs de l'Université.

Ce maillage entre ville et université s'inscrit dans des lieux tels que les repair cafés, les ateliers de réparation de vélo qui changent très concrètement le quotidien. Il n'est plus question de murs, les espaces s'ouvrent et interrogent les usages existants et à venir : comment fonctionnent les flux ? Comment un parking devient un espace paysager ?

La vision de l'Université catholique s'appuie sur les tiers-lieux comme une méthode pour mettre en œuvre une démarche apprenante émanant d'une expérience collective et itérative : « C'est une tâche d'huile, qui se diffuse et laisse des traces ». Cette démarche est portée par la synergie des acteurs, le besoin de mailler et d'échanger davantage.



© Agence d'architecture Maes

## TIERS-LIEUX ET ANIMATION DE COMMUNAUTÉ : ESPACES POUR UNE UNIVERSITÉ DE LILLE INCLUSIVE

Emeline Huart, Directrice développement durable et responsabilité sociale, Université de Lille

La dynamique des tiers-lieux a été engagée en 2018 à l'Université de Lille. C'est la rencontre avec Christian Mahieu, chercheur au LEM<sup>[1]</sup> et Sébastien Plihon de la Compagnie des tiers-lieux, qui a permis de prendre conscience de l'existence de lieux préfigurateurs – autres que numériques, tels que la Maison du vélo, les potagers et les épiceries solidaires (dont une dans la bibliothèque du site Pont-de-Bois depuis fin 2017). Ainsi, des tiers-lieux existaient au sein de l'Université sans qu'ils aient été identifiés comme tels. Aujourd'hui, la démarche est officialisée dans la stratégie de l'Université : 4 projets sont d'ailleurs en cours, dont deux sont labellisés POC (Proof of Concept) dans le cadre de Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020. L'enjeu est de rendre les usagers, et pas seulement les étudiants, acteurs de ces lieux.

Un des projets a notamment été de réinvestir l'espace central du campus de la gare de Roubaix, en partenariat avec la Condition publique et la Compagnie des Beaux Endroits. Les habitants, très en attente vis-à-vis des étudiants perçus comme une ressource, notamment au

travers du bénévolat, n'osaient pas traverser le campus. Pourtant, l'espace public est le lieu de l'appropriation, de la connaissance mutuelle et de la co-construction.

Les deux projets POC(s) ont pour objectif de construire une université inclusive en mesure de répondre aux différentes formes de précarité, avec une approche large (alimentation, logement, égalité femmes-hommes, etc.). Ces derniers sont développés en partenariat avec des acteurs comme le Secours Populaire, les Restos du cœur, la Croix-Rouge française... sur les campus Cité scientifique et Pont-de-bois.

Quelques points de vigilance sont identifiés vis-à-vis des projets de tiers-lieux. L'université tend, dans le respect de ses contraintes juridiques, à ne pas s'inscrire dans une démarche trop institutionnelle. Ces lieux sont plutôt atypiques pour une université et nécessitent des conventions de partenariat pour les ouvrir davantage. Il est également parfois difficile de faire vivre les projets tout au long de l'année, parfois éloignés des habitants. Les étudiants se revendiquent acteurs, mais agissent encore souvent comme consommateurs. Ainsi, la clef de voûte d'un tiers-lieu est l'animation d'une communauté. L'Université se rend compte de la diversité des projets de tiers-lieux qui émergent. Une réflexion est en cours sur l'affichage de ces lieux, pour en favoriser l'appropriation et valoriser leur complémentarité.

l'université de Lille

<sup>[1]</sup> Laboratoire Lille Economie Management de l'Université de Lille.



## LILLIAD, UN LEARNING CENTER Tourné vers la diversité des usages

Laurent Matejko, chef de projet Lilliad, Université de Lille

La réhabilitation de la bibliothèque de la Cité scientifique, rebaptisée Lilliad, est une opération emblématique du Plan Campus. La réalité de Lilliad est aujourd'hui celle de l'interaction entre ce que le lieu propose et ce qu'en font les usagers. Le sujet de l'usage de l'étudiant a été intégré en amont du projet, lors du travail de programmation, mais il reste difficile à saisir, à la fois par

la faible représentation des étudiants et leur difficulté à se projeter. Les enquêtes, notamment de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (Ofip), ont permis d'aider à calibrer l'équipement et d'objectiver les usages étudiants dans une bibliothèque universitaire.

Lilliad propose ainsi trois espaces distincts : l'Xperium, vitrine de la recherche, avec pour principaux publics les lycéens et l'écosystème de l'innovation ; l'espace événementiel, et le pôle bibliothèque. L'espace est organisé avec une progressivité des ambiances, comprenant 40 %

l'université de Lille

de zone silencieuse, 30 % de salle de travail et 30 % d'espaces intermédiaires. Dans la configuration précédente, la bibliothèque était monotone, assez sombre, avec des problèmes d'acoustique. L'accueil, par exemple, n'était pas animé et ne disposait d'aucun mobilier.

Le travail de Marc Aubry, programmiste du projet, a été salué par le « Geste d'or », prix récompensant l'exemplarité des opérations menées par les métiers du bâtiment, remis pour la première fois à cette profession. La rotondité du lieu a été mise à profit pour la création d'espaces qui conditionnent une posture de travail, avec des tables filantes, face au paysage. 1000 prises électriques, des tableaux blancs effaçables, plus utilisés que les écrans, sont également disponibles. L'atrium, espace informel, très ouvert, est approprié pour les étudiants. La cafétéria de 90 places assises, installée dans le hall du learning center, dispose des mêmes horaires d'ouverture.

D'autres espaces ou encore le mobilier ont été conçus comme modulables permettant des configurations très diverses pour s'y installer, travailler ou... pour se reposer. « Une appropriation réussie, c'est aussi des usages inattendus, détournés ».

Aujourd'hui, avec plus de 500000 entrées par an, Lilliad est un lieu central et vivant du campus. Les 10 % de fréquentation par des « extérieurs » ont suffi à créer une autre ambiance. L'offre plus importante de services a également conduit à une évolution des missions du personnel. « Il y a aura peut-être une génération Lilliad, marqué par son passage par ce lieu, ses rencontres, ses événements... »



© Université de Lille

## débat

### DE L'ANTICIPATION DES USAGES

Eric Gueno, directeur du Syndicat de gestion du pôle universitaire de Saint-Brieuc (SGPU), qui porte un projet similaire, s'interroge sur la capacité d'un tel lieu, même flexible, à s'adapter aux pratiques de demain. Laurent Matejko indique que le projet, pensé par plusieurs acteurs, s'est aussi inspiré d'autres expériences, ce qui en fait la richesse. Le principal frein à l'évolutivité des espaces réside dans tout ce qui est fixe, les sorties électriques notamment. L'espace a été conçu de façon suffisamment segmenté et modulable pour ouvrir d'autres champs des possibles (fermeture de certains espaces par exemple). Par contre, effectivement il y a un sujet sur l'espace de restauration. Depuis la création de la Cité scientifique, on constate une difficulté à gérer la pause déjeuner. Aujourd'hui, la cafétéria de Lilliad, calibrée pour les usagers de la bibliothèque, subit une très forte pression et accueille le triple de la fréquentation initialement estimée. Lilliad est devenu le centre du campus. Une réflexion plus large doit être menée : le rythme des services de restauration, le nombre de lieux, le lien avec les plannings de cours... Concernant les « usages illégitimes », « si la bataille du grignotage est perdue, il est interdit de manger dès le 1<sup>er</sup> étage ». De plus, la livraison de nourriture à l'intérieur de la bibliothèque a été interdite. Au regard de l'affluence du site, le fonctionnement est fluide. Pour le personnel, le défi à relever est celui de la sur-sollicitation par le public, accompagnée d'une hausse du niveau d'exigence.

### LIEU ET USAGES

Magalie Herlem, du service innovation recherche et digital de la MEL, précise que l'idée de la création de nouveaux lieux pour les étudiants entrepreneurs a été écar-

tée par la Métropole au profit d'ateliers d'intelligence collective, les tiers-lieux étant déjà multiples. Christian Mahieu, de la Compagnie des tiers-lieux et du LEM, replace quant à lui la création de ces tiers-lieux, qui mobilisent des compétences très larges, dans le cadre des compétences et moyens de l'Université. Les tiers-lieux vont au-delà des missions de base de l'Université que ce sont l'enseignement et la recherche. Or s'ils revêtent un intérêt certain, l'Université doit déjà faire face aux difficultés de remise en état de son patrimoine pour accomplir ses missions.

### DES DYNAMIQUES FULGURANTES, À CROISER

Anne Moranvillier, de la bibliothèque du site universitaire de Pont-de-Bois, fait part de l'accueil au sein de celle-ci, d'une épicerie solidaire, gérée par une association. Le Crous, qui gère la cafétéria implantée au sein de Lilliad, travaille également sur d'autres projets. L'association des Restos du Cœur est, par exemple, accueillie au sein des résidences. L'Université de Lille rappelle que, ces projets, qui apparaissent très vite, nécessitent encore d'affiner les partenariats. Laurent Matejko de rappeler que ce qui fait le succès de Lilliad est que les étudiants y ont quelque chose à faire. Dissocier les sites selon les activités n'aurait pas le même succès. Cette offre de services permet ensuite d'aller plus loin, être un site multi-actifs et appliquer la devise des musées d'Amsterdam : être « a place to stay » et pouvoir y passer la journée.

# Les politiques de mobilité : aménagement des sites, plans de déplacement, accompagnement des différents publics.

Les politiques de mobilité ouvrent un large champ de compétences : aménagement des sites, plan de déplacement, accompagnement des différents publics (étudiants, salariés, visiteurs). Les politiques de mobilités s'orientent à la fois sur les questions d'aménagement et d'accessibilité mais aussi de usages et de leur évolution.

La connaissance des pratiques est un préalable nécessaire. Aujourd'hui, les établissements d'enseignement supérieur réalisent des diagnostics. Le plan de mobilité urbaine des campus vient d'être actualisé, une grande enquête sur les conditions de vie étudiante, comprenant la thématique des transports vient également d'être réalisée par la Comue Lille Nord de France. Passé les diagnostics, arrive le temps de la mise en œuvre des axes identifiés. Le stationnement, sujet sensible, est un des leviers d'action. Les politiques de mobilité rencontrent les sujets de la transition écologique ou encore des espaces publics. L'espace potentiellement libéré par les voitures interroge les nouveaux usages pour ces espaces.

Comment l'Université, ou le Centre Hospitalier Universitaire de Lille qui a un profil semblable, travaillent avec les collectivités en charge de ces compétences ? Comment le rythme étudiant, sur une journée, une semaine, une année, est-il pris en compte ?



© Université catholique de Lille

## ETUDIANTS OU PERSONNELS : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES ET L'ADAPTATION DE L'ENVIRONNEMENT

*Benoit Bourel, Vice-Recteur en charge  
de la Responsabilité Sociétale d'Université,  
Université catholique de Lille*

Le quartier multifonctionnel, dans lequel s'insère le campus de l'Université catholique, constitue un **pôle générateur de mobilité important**, riche de la présence de 20 000 étudiants, 4 500 salariés de l'Université et autant d'habitants et acteurs économiques....

L'enjeu de mobilité se joue à plusieurs échelles et se décline en diverses actions.

En 2006, un **plan de déplacement** a été engagé avec les acteurs de mobilité tels que le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), la Ville de Lille, la MEL, Ilevia, l'ADAV. Ce plan a donné lieu à des actions de nature (aménagement et incitation) et d'ampleur différentes :

création de nouveaux arrêts de transport en commun (bus et V'lille), installations d'arceaux vélos ou encore incitations financières avec l'indemnité kilométrique vélo.

**De nouveaux services ont été développés**, notamment la mise en place d'une flotte de véhicules hybrides et électriques, mobilisables par les étudiants et salariés dans le cadre de leurs fonctions. Outre la réduction de l'utilisation de véhicules personnels, ces pratiques sont supports de travaux de recherche (organisation des services, pilotage des bornes de recharge en lien avec le principe de la « smart grid »).

**La priorité accordée aux modes doux** s'est traduit par un travail de requalification de l'espace public, conjointement avec les services techniques en compétence sur ce sujet. Le stationnement automobile a été ainsi supprimé de la rue du Port pour laisser la place à des stationnements vélo et un trottoir végétalisé, adapté au flux, sécurisé et disposant d'un mobilier urbain adapté

A une maille fine, l'Université catholique souhaite être **un campus ouvert, poreux, traversé par tous**. Pour cela,

l'université  
catholique

des allées traversantes ont été créées, avec une signalétique adaptée.

Les nouveaux modes doux, (trottinettes, vélos, « fly board ») influencent également l'intérieur des bâtiments. Pour éviter l'encombrement des couloirs, des racks ont été implantés dans les espaces jusqu'alors inexploités, comme les dessous d'escaliers. Des événements ludiques, comme des ateliers de réparation de vélo, sont mis en place pour faciliter ces pratiques.

Des démarches de sensibilisation, d'accompagnement, de recherche et de formation ont également été menées dans le prolongement des aménagements des espaces.

Pour aller plus loin, une fois les aménagements et la communication réalisés, un dispositif d'accompagnement individualisé a été mis en place avec l'Agence de la transition écologique (Ademe) à destination des sa-

lariés. Le report modal a été ainsi favorisé par la mise à disposition du salarié pendant trois semaines d'un mode de transport (un vélo, une trottinette, une carte « pass pass », ...) en plus d'un suivi sur le choix de trajets.

Le propre de l'université étant de produire de la connaissance et de la partager, l'Université catholique forme des managers mobilité. L'Université anime régulièrement des ateliers internes pour valoriser les nouveaux services, recueillir les attentes, mettre en valeur les changements de mobilité... Enfin, l'Université participe à des programmes de recherche appliquée, avec le Cerema, sur l'impact du management de la mobilité dans les entreprises, sur le choix résidentiel des salariés au regard de sa mobilité. L'ensemble de ces projets invitent au décloisonnement, à la coopération entre le technique et le sociologique.

## DU DIAGNOSTIC DES USAGES AU PORTAGE D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES MODES ACTIFS

Fanny Van Heems, chargés de mission Développement durable, Université de Lille

La Comue a réalisé, avec le Cerema, une enquête de mobilité urbaine des campus à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas de Calais en 2014 et 2017. S'il n'y a pas d'évolution majeure sur cette période, la métropole lilloise se distingue du reste de la région par une part modale plus importante des transports en commun.

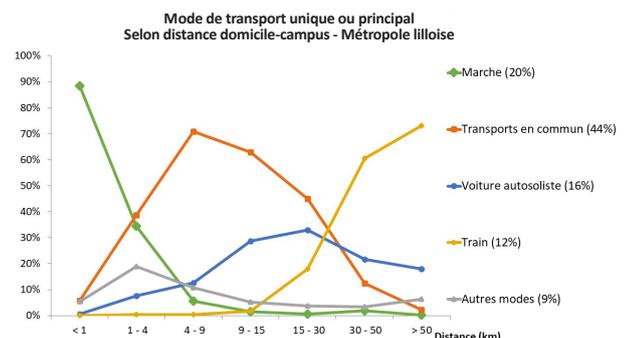
Du côté des étudiants, 35 % se déplacent en transports en commun. Il est avéré que le logement a un fort impact sur le mode de déplacement, or 40 % des étudiants habitent chez leurs parents, ce qui allonge la distance par rapport au lieu d'enseignement. Par ailleurs, plus le niveau d'études augmente, plus les parts modales du train et du bus baissent en faveur de la voiture auto-soliste (13 % pour les « bac +2 » à 25 % « bac + 5 et plus ») et du vélo (passant de 4 à 8 %).

Du côté des salariés, 38 % sont auto-solistes, ce qui en fait le mode de transport prépondérant. A titre de comparaison, ce taux se porte à 71 % à Valenciennes. Pour 30 % des personnels, le mode de transport a influé sur le choix du logement. Le stationnement est le levier le plus important pour agir sur le report modal. Le stationnement gratuit au pied de son lieu de travail favorise l'utilisation de la voiture. Or, 73 % des personnels universitaires mettent moins d'une minute pour trouver un stationnement et 82 % se garent gratuitement dans l'enceinte du campus. Le vélo représente 11 % de part modale, ce qui est supérieur à l'usage étudiant (6 %). Suite à l'enquête, un plan de déplacement a été mis en place, avec un groupe de travail rassemblant l'ensemble des établissements, dont l'Université catholique, afin notamment de partager les expériences propices aux alternatives à la voiture auto-soliste. Le travail partenarial a été également engagé par site, notamment sur le pôle

santé. Depuis 2015-2016, ce dernier a permis la création d'une communauté « pass-pass » pour le covoiturage (définition), l'organisation annuelle d'un village commun autour de la mobilité chaque année, l'implantation de 4 stations V'lille...

L'Université souhaite développer avant tout les modes doux et actifs, pour des raisons de santé publique et de bien-être. Pour cela, si les temps de trajets sont acceptables (20 min. du centre-ville de Lille pour rejoindre le site Pont de Bois, 30 min. pour la Cité scientifique), il faut assurer une continuité des trajets en modes doux jusque dans le cœur des sites, qui doivent permettre une circulation apaisée et favoriser la piétonnisation. A plus grande échelle, la « voie des facts » permettrait de connecter les campus du sud de la métropole (pôle santé, CHU, pôle sport).

L'Université met déjà en place un certain nombre d'actions et de lieux favorisant les modes actifs : installation de stationnements sécurisés pour les vélos et trottinettes, ouverture de la maison du vélo, (distribution éclairage, atelier d'entretien...), opérations de sensibilisation via des challenges et prêts de vélos sur l'année universitaire. Pour le personnel, le télétravail ou l'indemnité kilométrique vélo ont été mis en place bien avant les décrets d'application. Maintenant pour aller plus loin, la réflexion sur le stationnement est indispensable.



## ELARGIR LE REGARD : ORGANISER LES FLUX ET LE STATIONNEMENT

Pierre Alexandre Charrat, Directeur Patrimoine et Infrastructure, CHU de Lille

Le CHU de Lille, qui est aussi un acteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, est un important générateur de flux. Pour s'en rendre compte, quelques chiffres : 25000 personnes transitent par jour sur le site, dont 16000 employés, 1700 brancardages pédestres, 7000 places de parking, 1 million de rendez-vous par an, 3140 stagiaires paramédicaux, 1200 étudiants hospitaliers. Le site représente 480000 m<sup>2</sup> SDP construits, sur 64 hectares ce qui en fait la plus grande cité hospitalière de France et probablement d'Europe.

Le CHU est desservi par des infrastructures structurantes : l'autoroute A25, deux stations de métro (ligne 1) et une gare SNCF. Au moment de sa création, le CHU était au milieu des champs. Le développement du site s'est fait dans un contexte de disponibilité foncière, tout comme la voirie, sans accent particulier sur l'insertion urbaine.

Si le capital de places de stationnement est important, la répartition, par poches, et la distance au site n'est pas toujours appropriée selon les attributions personnel/visiteurs des parkings. 83 % des places sont dédiées au personnel, les visiteurs disposent donc de 1200 places. Aux heures de pointe, on comptabilise 6000 véhicules, occupant fortement les stationnements en voirie.

Une étude réalisée en 2008 sur l'occupation des parkings met en évidence les pics de fréquentation. Côté

personnel, les pics correspondent aux rotations de services entre 8-9h puis entre 12h45-13h45. Côté visiteurs, les pics sont identifiés entre 10-11h puis entre 14h45-15h44. Un usage mixte des parkings est envisagé pour faciliter et mieux répartir le stationnement.

Le CHU souhaite voir la voiture restée en périphérie du site. Cela requiert la réalisation de parkings silos, la consolidation de la voirie périphérique du site, sans pour autant enfermer ce dernier, ou encore le liaisonnement interne entre les 11 hôpitaux présents sur le site. Plusieurs contraintes propres au CHU sont à prendre en compte : la fluidité des transports médicaux doit être garantie, tout comme l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Enfin, la dépense doit être mise en perspective au regard du budget et des missions de l'hôpital.

Les flux piétons sont très concentrés autour des stations de métro. Au sein du site, dont la lecture n'est pas toujours aisée, ce flux n'est pas très organisé : c'est l'héritage d'un système pensé pour la voiture. Le vélo quant à lui est assez marginal et son usage sera amplifié dans les travaux à venir.

Enfin, le CHU lance un schéma directeur immobilier, permettant de développer une réflexion urbaine, incluant paysage, voirie et mobilité... auquel il souhaite associer les partenaires. L'ambition est notamment de rationaliser les places de parking, continuer à déployer les modes alternatifs de transport, (transport en commun, usage du vélo, covoiturage) ou encore l'insertion urbaine de la cité hospitalière.

chu  
de Lille

## LE STATIONNEMENT, LEVIER IMPORTANT

Le CHU précise que les parkings, à la tarification avantageuse, sont dimensionnés pour les usages du CHU. Ils sont également mobilisés par les étudiants mais aussi sans doute par d'autres publics, au regard de la proximité du métro. Grâce à l'enquête de l'ORES, on sait que les pratiques du vélo par les étudiants sont très différentes selon les sites. Ainsi, le vélo est plus mobilisé par les étudiants de Vauban ou dans le centre. La réflexion doit aussi porter sur le stationnement, les cyclistes remontant davantage de difficultés à se stationner que les automobilistes.

## COMPENSER AUSSI LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Benoit Bourel précise que, en complément des trajets domicile/travail et domicile/étude, les trajets professionnels, font aussi l'objet d'un suivi, avec l'ambition d'approcher la neutralité carbone (compensation carbone notamment). C'est également le cas de l'Université de Lille qui a mis en place un plan de compensation des déplacements professionnels en avion (budget de compensation). Au CHU, le regard se porte également sur les flux importants qui traversent le site (Eurasanté, l'Université, la ville...).

## LIMITER LES DÉPLACEMENTS GRÂCE AU TÉLÉTRAVAIL

Quid de la congestion, absente du débat jusqu'alors ? On peut estimer qu'un quart des déplacements sont liés à l'université aux heures de pointe. Pour l'Université catholique, le plan de déplacement vise à diversifier les modes de déplacement et rééquilibrer les modes de transport. Une plateforme de télétravail ouvre également à Armentières pour limiter les déplacements. Un travail avec le bureau des temps de la MEL axé sur le calendrier étudiant est également engagé mais la question reste complexe. Si le télétravail est mis en place à l'Université de Lille, il pourrait aussi être pensé à l'échelle de la Comue, afin que des personnels puissent être accueillis sur d'autres sites universitaires. Pour le CHU, c'est bien la congestion, et son impact sur l'accès aux soins et la gestion des urgences, qui a été le moteur du schéma d'urbanisme. Par ailleurs, l'évolution du système de soins permet davantage d'actes médicaux moins invasifs, effectués en ambulatoire. Le patient arrive et repart en autonomie, là où il devait se faire accompagner. Le CHU de Lille est un des premiers à avoir inversé la courbe entre soins ambulatoires et prises en charge conventionnelles, ce qui va automatiquement augmenter les flux.

débat

# L'espace public des sites universitaires : usages et gestion (agriculture urbaine, art, culture...)

Quel meilleur sujet que l'espace public pour questionner le rapport entre la ville et l'université ; il constitue en effet l'interface physique entre les différents bâtiments, les différentes fonctions de la ville, les différents usagers... L'espace public est aussi le lieu de rencontre entre le formel et l'informel, à l'instar des tiers-lieux.

Au sein de la métropole lilloise, l'enseignement supérieur connaît des situations très diverses d'implantation dans le territoire : tantôt très inséré dans la trame urbaine, tantôt enclavé, inséré ou non dans un campus. Cependant, quelle que soit la situation, l'université et la ville ont longtemps évolué de façon autonome, voire même, dans les années 1960-1970, l'université a été perçue comme une extra-territorialité.

Aujourd'hui, des points de convergence, d'intégration, de mutualisation s'affirment, dans un souci de faciliter le fonctionnement de la ville mais aussi celui de l'université.

Si l'université est un bien commun, l'espace public qu'il génère l'est également. Il s'agit aujourd'hui de trouver

les conditions de perméabilité entre les différentes composantes de la ville afin de générer plus d'interaction et de qualité pour ces espaces.

A partir de ce constat, diverses questions se posent : comment partager plus largement l'espace ouvert des universités, le rendre plus parcouru, plus accueillant pour des usagers, toujours plus divers ? Comment améliorer la qualité des aménagements des espaces publics en interaction avec les lieux universitaires ? Quel est le degré d'ouverture souhaitable et envisageable ? Comment garantir la qualité d'usage de ces espaces partagés sur le long terme ?



## ENTRE ESPACES NATURELS ET RÉAPPROPRIATION DES PARKINGS, NOUVEAUX USAGES ET PROJETS À LA CITÉ SCIENTIFIQUE

*Pierre Farges, chargé de mission développement durable, Université de Lille*

Pour l'Université de Lille, l'espace public concerne tout ce qui est en dehors du bâti et qui ne dispose pas de vocation spécifique et définitive : espaces verts, zones de stationnement et toute zone non clôturée. Ces espaces accueillent aujourd'hui des projets variés. L'Université essaye de **diversifier les partenariats** (association les Blongios, étudiants en BTS Gestion et protection de la nature...) afin de diversifier les publics. Dans les faits, cela s'avère être complexe juridiquement, et laisse en fait une place prépondérante aux projets portés par les associations étudiantes en place.

Les actions menées ont vocation de sensibiliser les différents publics à la **protection de l'environnement et au développement de la biodiversité** et permettent de faire

des espaces publics **des lieux supports pour la formation et la recherche**.

Par exemple, l'Université de Lille compte 3 600 m<sup>2</sup> de culture potagère, sur 4 sites, ce qui représente une surface non anecdotique. Un verger a également été planté il y a un an, site à la fois pédagogique, conservatoire, écologique, et à terme verger de maraude.

L'Université accueille sur le campus des volontaires de l'association Unis Cité dans le cadre de chantiers nature, à raison d'une journée par semaine. Leur sont confiés des plantations, l'entretien de zones naturelles et la mise en œuvre de gîtes d'accueil de biodiversité. Mais ils peuvent également réaliser du suivi et des études des milieux et dynamiques de populations. Une dimension culturelle et événementielle est intégrée à ces activités. Une matinée « l'éveil aux oiseaux » a ainsi été organisée avec le GON (Groupe Ornithologique du Nord).

Un autre axe de travail développé dans ces actions est orienté sur **l'activité physique**. L'Université de Lille a trois projets de city park, c'est à dire de zones multisports.

l'université  
de Lille

L'Université souhaite inciter les étudiants à faire de l'espace extérieur leur terrain de jeu. Un chemin de randonnée a été balisé afin d'emmener les usagers découvrir des zones inexplorées du campus qui disposent d'une valeur de biodiversité, un espace de pique-nique, une œuvre d'art... Enfin, Playfull campus, projet de design urbain, amène des pratiques plus ludiques de l'espace, notamment au regard de la mobilité.

Ainsi, les projets développés sur l'espace public des sites universitaires ne se limitent pas à l'aménagement de l'espace mais ils participent à l'animation du campus, en créant des passerelles avec les thématiques enseignées et les valeurs de l'Université.

Les parkings ont été identifiés en tant que principaux leviers de ces actions, permettant de faire évoluer ou

amener de nouveaux usages. Les sites universitaires, au regard du temps d'occupation sur une année scolaire, peuvent aussi être mobilisés pendant la période estivale pour des événements culturels tels que des concerts. Etre mobilisé au moment où les étudiants sont peu ou pas présents sur site limite les risques d'occupation non souhaitées, qui peuvent engendrer par la suite des dégradations.

Agir sur l'espace public est une opportunité de renforcer l'interaction entre l'Université et le territoire. Pour cela, travailler en amont avec les acteurs du territoire est nécessaire, en s'appuyant sur l'expertise en urbanisme et en aménagement des acteurs qui en disposent.

## TRAVAILLER AVEC LES HABITANTS À VAUBAN : PROJETS DANS ET HORS LES MURS

*Benoît Bourel, Vice-Recteur en charge de la Responsabilité Sociétale d'Université Université Catholique de Lille*

L'Université catholique dispose d'espaces verts historiques, notamment le jardin botanique. Par chance, ces espaces ont été préservés d'une transformation en parking, qui n'est plus aujourd'hui dans l'air du temps. L'espace public, c'est à la fois le foncier de l'Université autour de ses bâtiments mais aussi son prolongement sur la domanialité publique. L'Université catholique tend donc à assurer une continuité pour les piétons, à percer des traversées de son domaine. Cette continuité se prolonge aussi à l'intérieur des bâtiments, par des murs végétalisés, la place laissée aux plantes... Ces espaces offrent un cadre pédagogique et sont le support d'une sensibilisation à la biodiversité. Débattre des enjeux de la nature est d'autant plus important dans une ville peu végétalisée.

Toujours dans une démarche participative et intégrée au quartier, l'Université catholique a participé avec l'association du quartier au verdissement de la rue Camille Desmoulins. Grâce au permis de végétaliser de l'espace, jusqu'alors mobilisé par le stationnement, accueille aujourd'hui de la végétation. Le projet de végétalisation de

la rue Norbert Segard est quant à lui davantage tourné vers le design, avec le même soin de créer du lien.

Depuis 2-3 ans, l'Université catholique porte l'ambition d'être un campus créatif pour axer sa formation sur le cœur, la tête mais aussi les mains. Toutes les semaines, de nouvelles œuvres et événements émergent, s'installent sur le campus, dans le cadre par exemple de l'évènement Eldorado, porté par l'association Lille 3000).

Les étudiants développent également des événements sur les espaces ouverts du campus, comme par exemple la « disco soupe ». 800 personnes se sont réunies à l'occasion d'une demi-journée autour de la récupération de meubles. Une association d'étudiants des Hautes Etudes d'Ingénieur (HEI), Campus market, a récupéré les meubles délaissés par les étudiants en fin d'année pour les revendre à la rentrée. Cet événement a été organisé sur un parking, qui a été ainsi rendu temporairement à un usage collectif.

Ces événements et usages prennent en compte les contraintes de sécurité et n'empiètent pas sur les entrées des bâtiments qui doivent rester lisibles. Tous ces projets, auxquels on peut ajouter la participation aux journées du patrimoine, la participation au repair café ou encore la balade avec caméra thermique dans le quartier, concourent chacun à leur manière à la rencontre et à la co-construction.



© Université Catholique de Lille



© Université Catholique de Lille

l'université de Lille

l'université catholique

## SE LIER À LA VILLE : DISTANCE ET PROXIMITÉ PROPRE À L'ENSEIGNEMENT

François Andrieux, Directeur – ENSAPL

La question des espaces publics pose la question du processus de conception des établissements d'enseignement supérieur. Faire campus est différent de s'insérer dans la ville nouvelle comme c'est le cas pour l'école d'architecture ou dans le centre de Lille comme l'Université catholique. La greffe de l'école d'architecture dans la ville nouvelle n'a pas pris. Pourtant, trait particulier de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq, il n'y a pas de clôture. Le modèle est basé sur les grandes fluidités.

Dans les années 60 est apparue la nécessité, propre aux lieux d'enseignement, de se suspendre du monde. Concevoir des campus, en retrait et isolés, est une façon de simplifier le monde.

Implanté dans les champs, le modèle du campus américain est un mode de suspension mais aussi un modèle de gestion politique des étudiants. L'échec de la greffe urbaine de la faculté de droit est assez significatif. Mais le temps de la ville est le temps long, il faut être volontariste.

On peut parler de campus urbain, mais ce modèle est à réinventer, il doit être à la fois ouvert et sécurisé. Vigipirate a changé tous les plans fin 1990 - début 2000. La porosité, posée comme objectif, s'est en grande partie tarie. L'école d'architecture est ouverte 24h/24, mais l'accès se fait grâce à un badge pour ses personnels et étudiants. L'idée de faire entrer le public dans les écoles est tentante... mais ce n'est pas le cas.

L'école s'est construite en 3 phases avec un passage intérieur, certes fréquenté et parcouru mais sans que ce soit vraiment un espace public. Les premiers paysagistes avaient décidé de laisser faire la nature. Au bout de 10 ans, rien n'a été observé, des potagers ont donc été installés.

L'espace public est aussi l'espace où les étudiants doivent intervenir. On peut le transformer, l'occuper et ce peut être un lieu dynamique pour le quartier.

Les étudiants de l'école d'architecture peuvent aussi être une ressource pour faire vivre l'espace public au travers des mises en situation. Dans la Citadelle, le dessin d'une étudiante a été repris et réalisé par les services techniques de la ville. Il y a plein de choses à inventer ensemble et l'école est demandeuse pour offrir des situations nouvelles à ses étudiants.

Ainsi, les espaces publics dépendent de la conception des lieux d'enseignement supérieur. Et puis il y a des modes. Il y a cette tension entre être en dehors du monde et en même temps, s'ouvrir au monde, ce qui est essentiel pour la ville de demain.



© ENSAPL

## débat

### NATURE ET AGRICULTURE, POURVOYEURS DE PROJETS COMMUNS

Blandine Ménager, du service Planification Prospective et Grand Projet urbain de la ville de Villeneuve d'Ascq renchérit sur la nécessité pour la ville de co-construire avec l'université. Si la révision du plan local d'urbanisme (PLUi) vient d'être menée à bien, des outils, tels que les OAP peuvent être mobilisés. La ville souhaite également développer des POC(s) autour de la ville nature et de la ville nourricière, avec la mise en œuvre de jardins partagés (source de vivre ensemble) et d'espaces agricoles.

### ENTRER ÉGALEMENT DANS L'UNIVERSITÉ

L'Université hors les murs a beaucoup été évoquée, mais quelles sont les interactions entre le bâti et l'espace ouvert ? Comment se connecte la programmation des lieux universitaires avec les flux de la ville ? Du côté de l'Université catholique, Benoit Bourrel indique que plusieurs établissements s'engagent dans de grands travaux et souhaitent réaliser une étude d'aménagement intégrant

les espaces publics dans la réflexion, aux côtés de la ville de Lille et la MEL. L'objectif est d'être cohérent avec les usages actuels et ceux de demain (culture, mobilité, nature...). L'organisation de conférences ou d'expositions permet également de faire venir du public dans les murs. L'ENSAPL, quant à elle, s'est questionnée sur l'ouverture de sa bibliothèque au public le samedi. Ces ambitions, pourtant assez simples, se heurtent à une réalité de gestion plus complexe. Plus généralement, la question de la temporalité devrait être davantage intégrée, telle, par exemple, la piétonisation de rues en période estivale.

### DES CAMPUS D'AILLEURS

Christine Verstraete du Service enseignement supérieur du conseil régional Hauts-de-France nous partage son expérience de campus à Stockholm. Si le campus date également des années 70, il accueille en son sein tous les services nécessaires à la vie quotidienne et qui existent en dans l'espace urbain : service publics, libraires, crèches, transport, logements et permet à chaque tranche d'âge de s'épanouir. Un modèle qui fait rêver...

## Conclusion ADULM

Un des enjeux pour l'Université est qu'elle soit reconnue comme un acteur du territoire et de la fabrique de la ville mais aussi qu'elle se reconnaisse elle-même en tant que telle. Au vue de la diversité et la richesse des projets présentés ou évoqués dans ce séminaire, ce ne sont ni les visions, ni les initiatives et projets qui manquent mais bien le temps nécessaire, et donc les moyens humains et financiers, pour construire ce positionnement.

L'opportunité qu'offre ce type de rencontre, en croisant les expertises et les thématiques, participe à l'enrichissement et à la connaissance mutuelle. De nombreux sujets restent encore à aborder, et pourront l'être à l'occasion d'une prochaine rencontre : les liens avec le monde économique, la mixité des campus, l'identité métropolitaine des étudiants au-delà des identités par établissement, le logement des étudiants...

Un des axes importants qui s'est dégagé lors de ces échanges est la place majeure prise par l'usage et l'usager. Cette prise en compte vient bouleverser les façons de travailler, impliquant plus de transversalité et de co-construction. Cette conduite du changement pose aussi la question de l'accompagnement des étudiants, des usagers mais aussi des institutions.



Centre Europe Azur  
323 avenue du Président Hoover  
59000 Lille  
+33 (0)3 20 63 33 50



adulm59 adulm

[adu-lille-metropole.org](http://adu-lille-metropole.org)